

# RANDONNEE NOCTURNE

## REGLEMENT DE LA MARCHE DES 2 BAIES 2024

La marche n'est **ni une course, ni un marathon, c'est une randonnée**. Elle est réservée aux marcheurs en parfaite condition physique **et inscrits** sur le site internet avant le 6 octobre. Elle ne donnera lieu à aucun classement. Les marcheurs doivent respecter le règlement. Le règlement sanitaire en vigueur à cette date sera appliqué.

### SECURITE

La randonnée s'effectue en partie de nuit, sur le côté droit de la route sur les voies publiques, éventuellement sur la gauche suivant indications ou sur trottoir ou piste cyclable suivant balisage.

**Le marcheur doit obligatoirement porter un gilet réfléchissant et une lampe frontale fonctionnant. En cas de non présentation, son départ ne pourra avoir lieu.**

Le balisage sera en jaune au sol ou adhésif rétro-réfléchissant sur rubalise FFRandonnée

Deux serre-files assureront la sécurité sur chaque étape.

Des signaleurs munis d'un bâton lumineux assureront les traversées de route aux endroits délicats.

Les véhicules suiveurs sont interdits, sauf ceux de l'organisation et des services de secours et de surveillance.

Les haut-parleurs, transistors, cycles, VTT, avertisseurs sonores, les gyrophares et **les chiens** sont strictement interdits

### RAVITAILLEMENTS

Une boîte hermétique contenant un ravitaillement de base et une bouteille d'eau seront remises à chaque participant à l'accueil de départ.

L'organisation a prévu des ravitaillements : aux points de contrôle du Touquet et de Montreuil où vous ferez tamponner votre carte, ainsi que 3 ravitaillements intermédiaires à Merlimont, Tubersent et Airon Saint Vaast. Les marcheurs doivent **se munir d'un gobelet**, de boisson et d'en-cas complémentaires afin d'éviter toute fringale subite. Un petit déjeuner plus copieux sera proposé à Montreuil.

Lors des ravitaillements, les marcheurs disposeront d'eau, de café, de thé, chocolat, jus de fruits, gâteaux, etc.

Ces ravitaillements sont prévus par l'organisation, et tenus par des bénévoles.

### ASSISTANCE

Une assistance par des secouristes PSC1 est prévue tout au long du parcours ainsi qu'aux ravitaillements. Un numéro de téléphone vous sera communiqué pour appel en cas de besoin (perte de l'itinéraire, difficulté, ...) où l'on pourra vous guider, vous conseiller ou vous envoyer de l'aide.

Un minibus pourra vous récupérer sur le parcours aux ravitaillements **si nécessaire** (adressez-vous aux signaleurs, aux ravitaillements ou aux serre-files. 2 serre-files fermeront la marche et pourront vous porter assistance en cas de besoin.

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

**Parking** voitures et camping-cars au camping « Chez Mireille » à Berck **pour tous les départs**. Transfert en car au Touquet, Etaples, Montreuil et Groffliers.

Quatre départs sont prévus afin de permettre à chacun de participer en fonction de ses capacités :

- **La Berckoise** 55 km Rassemblement à 23h50 pour un départ de Chez Mireille à minuit.
- **La Touquettoise** 39 km du Touquet à 3 heures du Gymnase rue Sanguet.
  - o Accueil à partir de 1h45 « Chez Mireille » pour un départ du car à 2h15 de Berck
- **La Montreuilloise**, 19 km de la Chapelle de l'orphelinat à Montreuil à 7 heures.
  - o Accueil à partir de 5h45 « Chez Mireille » pour un départ du car à 6h15 de Berck
- **La baie d'Authie**, 12 km de la place de Groffliers à 8h30
  - o Accueil à partir de 7h45 Chez Mireille pour un départ du car à 8h15 de Berck

**Arrivée unique** à BERCK SUR MER au camping « Chez Mireille »

**La marche n'est ni une course, ni un marathon. Ce n'est pas une compétition. Elle ne donnera lieu à aucun classement. Les marcheurs doivent respecter le règlement et le code de la route**

## **REGLES SANITAIRES :**

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition à l'accueil, à chaque ravitaillement et à l'arrivée.

Suivant les consignes gouvernementales, des gestes barrières supplémentaires pourront être mis en place.

## **INSCRIPTIONS ET TARIFS :**

Tarif départ Berck : 15 €. Départ Le Touquet 12 €. Départ Montreuil 10 €. Départ Groffliers 8 € autocar compris  
Ce prix comprend le kit de départ avec la carte de contrôle, le diplôme, les ravitaillements, l'assurance, l'assistance, les frais de communication et d'organisation.

Pour les marcheurs aux départs du TOUQUET, de MONTREUIL et de GROFFLIERS, les voitures peuvent être stationnées à BERCK, lieu d'arrivée. Un autocar les transportera aux points de départ contre la somme de 5 euros. Cette somme sera à ajouter aux frais d'inscription. Pour Groffliers autocar compris dans l'inscription.

Si vous n'optez pas pour l'autocar, il vous faudra prévoir vous-même votre rapatriement vers Le Touquet ou Montreuil après la randonnée.

Les Inscriptions sont ouvertes à tous, individuels et membres d'associations.

La clôture des inscriptions est fixée au 6 octobre 2024. Toute inscription reçue après cette date ne sera pas prise en compte. Aucune inscription sur place.

L'inscription et le règlement se font obligatoirement par internet sur **Helloasso. (Lien direct sur le site de la marche : <http://la-marche-des-2-baies.e-monsite.com>)**

En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera effectué. Si pour raisons sanitaires ou administratives, nous annulons la marche, vous serez intégralement remboursés

Age minimum : 16 ans pour les départs de BERCK ET LE TOUQUET. Les mineurs non accompagnés de leurs parents devront être munis d'une autorisation parentale.

Les moins de 16 ans au départ de Montreuil devront être accompagnés d'un adulte responsable.

Une licence sportive ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée sur longue distance sont conseillés.

## **ASSURANCE :**

L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile pour elle-même et pour les marcheurs. Ceux-ci sont couverts en accident par l'assurance de l'organisation dans le cadre de l'activité marche.

## **SOUVENIR :**

Un diplôme sera remis à tous les participants terminant le parcours, lors du dernier contrôle d'arrivée à Berck.